MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
17 décembre 2021

La Métropole Européenne de Lille enrichi le réseau V'Lille avec l'implantation de 38 nouvelles stations

Le service V'Lille va s'enrichir de 38 nouvelles stations dont l'installation se fera progressivement au cours de l'été 2022. Ce renforcement du maillage territorial intervient alors que la Métropole Européenne de Lille s'est engagée dans une politique cyclable ambitieuse.

Actuellement, ce sont 223 stations réparties sur 14 communes du territoire métropolitain qui constitue le dispositif V'Lille. Avec près de 12 000 abonnés annuels auxquels s'ajoutent 270 000 titres, de 24h ou 7 jours, c'est un véritable engouement qui ne cesse de croître depuis maintenant 10 ans. C'est forte de ce constat que la Métropole Européenne de Lille a souhaité déployer encore davantage cette offre de service et renforcer le maillage territorial.

« J'avais annoncé l'accroissement du dispositif V'Lille avec 20 stations supplémentaires. Ce sont finalement 38 qui seront installées et ce, dès l'été 2022. C'est une grande réussite que de pouvoir implanter le V'Lille dans de nouvelles communes. Ce nouveau maillage territorial est particulièrement important à l'heure où la MEL souhaite encourager l'usage du vélo et se donne les moyens d'être une véritable métropole cyclable notamment avec un effort d'investissement de 100 millions d'euros dédiés aux aménagements cyclables d'ici à la fin du mandat.» commente Damien Castelain, Président de la MEL.

En effet, 38 nouvelles stations seront déployées durant l'été 2022 dont une station mobile qui sera mise en place temporairement, à titre expérimental. Elle pourra à l'avenir servir notamment lors de grands événements pour renforcer l'offre de service. Enfin, l'installation de 65 Terminaux de Paiements Electroniques viendra compléter le dispositif et faciliter l'accès au réseau pour les usagers occasionnels.

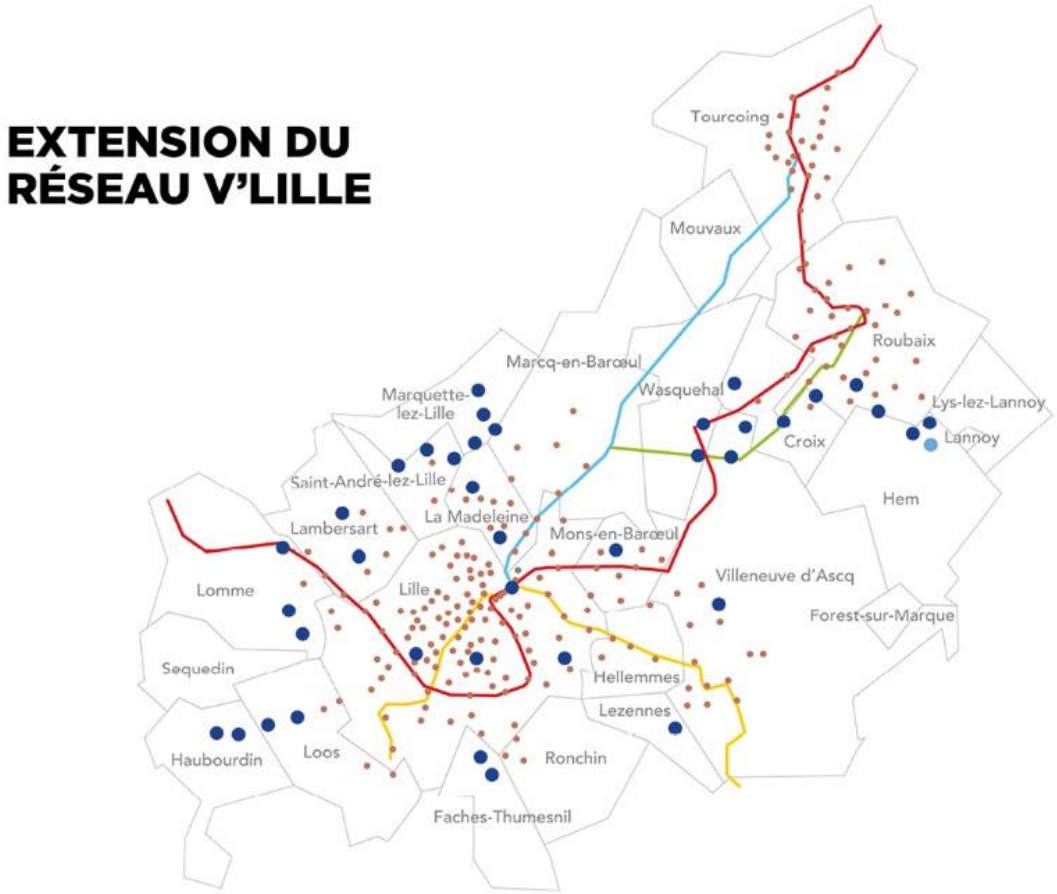

La cartographie de déploiement a été établie avec les maires et sur des critères objectifs d'opportunités. Cette mesure vise à étendre le dispositif V'Lille sur l'agglomération et notamment au sur les secteurs les plus denses. Plusieurs des nouvelles bornes seront implantées sur des communes jusqu'alors non pourvues en V'Lille : Lezennes, Marquette-lez-Lille, Wasquehal, Haubourdin, Hem et Faches-Thumesnil.

Une clause de revoyure est prévue afin de pouvoir redéployer certaines bornes qui seraient finalement sous-exploitées après 12 à 18 mois d'exploitation. L'ensemble de ces nouveaux équipements représente près de 900 000 euros de frais de fonctionnement supplémentaires en année pleine.

A PROPOS DE LA MEL

Au service des 95 communes qui la composent, la Métropole Européenne de Lille agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, économie, énergie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. Le Conseil de la Métropole, présidé par Damien Castelain depuis sa réélection du 9 juillet 2020, est composé de 188 membres élus pour 6 ans.

www.lillemetropole.fr @MEL_Lille @metropoledelille

CONTACTS PRESSE

Agathe Lavalée
Attachée de presse
alavalee@lillemetropole.fr
03 20 21 23 50
06 30 46 40 17

Clémence Tesson
Attachée de presse
ctesson@lillemetropole.fr
03 20 21 22 76
06 30 46 23 35